

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2015, une partie de la population de Montigny-lès-Metz sera recensée du jeudi 15 janvier au samedi 21 février inclus.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile. Les agents recenseurs sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire.

L'agent vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papiers à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de **répondre par internet**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « *Le recensement en ligne, c'est ici* ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Sinon, remplissez lisiblement les **questionnaires papiers** que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement ne sert pas seulement à compter le nombre d'habitants, il permet aussi de suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives, etc., vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.

La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951. Toutes vos réponses sont confidentielles.

Renseignements

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service Population de la Mairie au 03.87.55.74.00 ou population@montigny-les-metz.fr.



*Agents recenseurs (de gauche à droite) :
Nicole BOUTIN, Jean-Luc VIBERT, Jean-Luc MOUTON, Amandine LELOUP*

■ **Contact presse**

Anne-Camille ESTEBAN > 03.87.55.74.25/14 > annecamille.esteban@montigny-les-metz.fr
www.montigny-les-metz.fr > [Page Facebook](#)